



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations entre la France et l'Arabie saoudite

Question écrite n° 22133

Texte de la question

M. Sébastien Chenu attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les relations entre la France et l'Arabie saoudite. En effet, cela fait près de 7 ans que Raif Badawi a été incarcéré puis condamné, pour avoir critiqué la société religieuse saoudienne, à 10 ans de prison et 1 000 coups de fouet. Cela fait désormais 9 mois que le journaliste saoudien Jamal Khashoggi a été assassiné en Turquie dans des conditions atroces par le régime saoudien sans que la France ne condamne les auteurs de cet assassinat politique. Cela fait aussi 9 mois que 10 militantes féministes sont incarcérées en Arabie saoudite, subissant torture et harcèlement sexuel, selon Amnesty international. À cela s'ajoute de nombreuses exécutions par décapitation d'opposants politiques sans que la France ne réagisse par des actes. Le Canada a choisi courageusement, l'été dernier, de condamner ces violations de droits humains opérées par l'Arabie saoudite, et en retour l'Arabie saoudite a expulsé l'ambassadeur canadien de son territoire. Il voudrait savoir pourquoi d'une part, la diplomatie française ne s'est pas solidarisée avec le Canada contre ce qui est l'opposé de toutes les valeurs républicaines et universelles et d'autre part, ce qu'est la ligne directrice du Quai d'Orsay quant à la relation avec l'Arabie saoudite. En effet, il lui demande où est la cohérence lorsque la France condamne les massacres de populations civiles opérés par le pouvoir syrien (dans une guerre où les massacres sont partagés) et ne fait rien concernant l'Arabie saoudite au Yémen, en plus des crimes intérieurs et pire, continue d'entretenir des relations avec l'Arabie saoudite.

Texte de la réponse

La France aborde avec l'Arabie saoudite, dans le cadre d'un dialogue bilatéral exigeant, tous les sujets d'intérêt commun, y compris les plus sensibles, comme le conflit au Yémen et la situation des droits de l'Homme, notamment les cas individuels de défenseurs des droits emprisonnés. Nous évoquons systématiquement ces questions lors de nos entretiens, notamment avec le ministre des droits de l'Homme saoudien, M. Awwad al Awwad. La question des droits des femmes fait pleinement partie de ce dialogue, ainsi que des projets concrets de coopération que la France envisage de développer dans le royaume, comme par exemple la formation de femmes saoudiennes dans les écoles françaises ou les projets développés sur les femmes et le sport. La France s'associe à ses partenaires pour aborder la situation des droits de l'Homme en Arabie saoudite dans le cadre multilatéral. Cet automne, à l'occasion de la 45e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), la France s'est ainsi jointe à une déclaration appelant les autorités saoudiennes à intensifier leurs efforts en matière de protection des droits de l'Homme. S'agissant des cas individuels, l'action de la France est guidée avant tout par la recherche de l'efficacité de la démarche et la prise en compte du sort des personnes concernées. Nous évoquons donc nos préoccupations dans le cadre le plus approprié dans chacun des cas concernés. Ce cadre relève de la diplomatie publique dans certains cas, de démarches discrètes dans d'autres. Concernant M. Khashoggi, la France a suivi avec attention la procédure judiciaire en Arabie saoudite. Elle a systématiquement demandé que les faits soient clairement établis sur ce crime d'une extrême gravité, que toutes les enquêtes nécessaires aillent à leur terme et que les responsables de ce crime en rendent compte. Elle rappelle son opposition à la peine de mort en tous lieux et en toutes circonstances.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22133

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7038

Réponse publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1174